

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Chers clients,

Ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales de vente ci-dessous et cela afin de faire en sorte que vos prochaines vacances soient une réussite totale.

LE SOLEIL propose des séjours à vocation familiale au sens traditionnel, structure et hébergement ont été pensés dans ce but. Nous nous réservons donc le droit de refuser tout séjour qui serait contraire à ce principe ou tendrait à le détourner. Afin de préserver la tranquillité de nos clients ainsi que leur sécurité le port du bracelet (au poignet) délivré par la réception est obligatoire. Toute personne qui contreviendrait à cette règle sera exclue du camping. Toute personne est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents, tuteurs légaux ou d'un membre de leur famille bénéficiant d'une autorisation parentale. Les chiens sont autorisés.

EMPLACEMENTS : Ils sont délimités (de 80 à 100 m²) avec prise électrique (6A-1500W), et aptes à recevoir caravane (simple essieu uniquement), camping-car ou tente. Certains dits « Supérieur » offrent eau avec évacuation et électricité (10A - 2200W). Le branchement des véhicules électriques est interdit sur l'emplacement et doit se faire sur les bornes réservées à cet usage. L'occupation est de maximum six personnes. Le séjour sur l'emplacement donne droit à l'accès piscine, aux sanitaires (douches chaudes), à l'animation, aux infrastructures d'accueil, et à l'entrée d'une voiture. La journée de camping se termine à 12H, au-delà il vous sera facturé une journée supplémentaire.

LOCATION / MOBIL-HOME : Les hébergements sont entièrement équipés (voir descriptif en annexe). La journée de locatif se termine à 10H au-delà il vous sera facturé une journée supplémentaire.

Le mobil-home sera rendu en parfait état de propreté. Tout objet cassé, détérioré ou manquant sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives pour les éventuels dégâts constatés lors de l'état des lieux de sorties. La retenue de la caution n'excluant pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Le nettoyage final est à assurer par le client, le forfait ménage est de 80€.

Un seul véhicule est autorisé sur l'emplacement du mobil-home. Le branchement des véhicules électriques est interdit sur l'emplacement et doit se faire sur les bornes réservées à cet usage. Toute installation supplémentaire, tente par exemple, à côté du mobil-home est formellement interdite.

Notre camping a une vocation familiale, nos locatifs sont réservés aux familles, 4 adultes maximum par locatif (lorsque le mobile home le permet).

CONDITIONS DE RÉSERVATION : Le contrat de réservation doit être validé (internet) ou signé par le client et les conditions générales de vente acceptées. La réservation ne deviendra effective qu'après l'accord du camping et la réception des arrhes.

La réservation est faite à titre strictement personnel. Si plusieurs membres d'une même famille doivent se succéder sur le même emplacement ou locatif, il est indispensable de faire une réservation pour chaque entité. La réservation est faite à titre strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers ou sous louée. L'emplacement définitif sera déterminé le jour de votre arrivée. L'accès aux familles pourra être refusé notamment dans les cas suivants : Présence d'un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de l'emplacement (bébés et enfants compris). Présence de personnes dont les identités ne figurent pas sur le contrat de réservation. Mineurs non accompagnés de leurs parents, tuteurs légaux ou d'un membre de leur famille bénéficiant d'une autorisation parentale.

Emplacement de camping : Toute réservation doit être faite pour au minimum 7 nuits et comprend l'emplacement, deux personnes et l'électricité. L'occupation de l'emplacement est limitée à une famille de six personnes maximum (bébés et enfants compris)

Arrivée : Dans l'après-midi entre 13H et 23H. Jours d'arrivée : Libre en mai, juin et septembre. Seulement le mercredi et le samedi en juillet et août. Départ : Avant 12H. L'emplacement libéré devra être laissé en parfait état de propreté (tout débris déposé au tri sélectif).

Conditions de paiement camping :

Pour les réservations effectuées plus de trente jours avant la date de début du séjour, les arrhes représentant 15 pour cent du montant des prestations réservées devront être réglées dès la signature ou à l'acceptation en ligne du contrat. Le solde doit être payé au plus tard trente jours avant la date du début du séjour, à défaut, le contrat sera annulé et les arrhes conservées. Pour les réservations effectuées moins de trente jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la signature ou de l'acceptation en ligne du contrat. Si vous ne vous êtes pas présenté 24H après la date prévue de votre arrivée, votre réservation sera annulée et nous disposerons de l'emplacement.

Location de mobil-home : La durée de la location ainsi que les jours d'arrivée et de départ sont libres en Mai Juin et Septembre. Arrivée : Remise de la clef à partir de 17H. Départ : Entre 7H et 10H sur rendez-vous préalablement convenu avec la réception.

En juillet et août la durée minimum de location est de sept nuits, les jours d'arrivée et de départ sont le mercredi, le samedi et le dimanche. Sont inclus dans cette location : L'usage du mobil-home pour les personnes inscrites sur le contrat, l'emplacement de camping et les services s'y rattachant, les services d'eau, d'électricité, ainsi que l'aménagement du mobil-home (voir descriptif en annexe). Prestations sur place (sur réservation et sous réserve de disponibilité) : location draps en coton 10€ la paire, chaise bébé et/ou lit bébé (gratuit).

Conditions de paiement mobil-home : Pour les réservations effectuées plus de trente jours avant la date de début du séjour, les arrhes représentant 30 pour cent du montant des prestations réservées devront être réglées dès la signature ou à l'acceptation en ligne du contrat. Le solde doit être payé au plus tard trente jours avant la date du début du séjour, à défaut, le contrat sera annulé et les arrhes conservées. Pour les réservations effectuées moins de trente jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la signature ou de l'acceptation en ligne du contrat. Si vous ne vous êtes pas présenté 24H après la date prévue de votre arrivée, votre réservation sera annulée et nous disposerons de l'hébergement.

MODIFICATION SEJOUR : toutes modifications à apporter sur la demande initiale, quelles qu'elles soient, doivent être adressées par écrit (courriel). À réception, par retour, nous vous adresserons une mise à jour de votre dossier. Ce document vous sera demandé à votre arrivée et lui seul vaudra acceptation de votre demande. Aucune demande de modification ne sera prise en compte sur simple appel téléphonique. Nous ne pouvons pas changer les dates de séjour pour moins d'une semaine. En cas de nécessité de planning, la direction se réserve le droit de changer le numéro de la location ou de l'emplacement.

PRESTATIONS NON UTILISÉES : Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement. En cas d'annulation du fait du camping (sauf cas de force majeure) le séjour non effectué sera remboursé.

VOTRE SÉJOUR : Chaque client en titre est responsable des troubles et nuisances qu'il engendre, mais aussi de ceux des personnes qui séjournent avec lui, ou lui rendent visite. Tout manquement au règlement intérieur est passible d'expulsion du camping, sans remboursement. Il appartient au campeur de s'assurer : Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries etc Ainsi qu'en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

VISITEURS : Toute personne désirant pénétrer ou séjourner dans le camping doit, au préalable, se présenter au bureau d'accueil et indiquer le nombre exact de personnes.

Les visiteurs doivent justifier de leur identité en présence du titulaire de la location qui demeurera entièrement responsable des faits et gestes de son hôte ainsi que du respect par ce dernier des dispositions du règlement intérieur.

Des bracelets leur seront remis individuellement.

Visite : de 8h à 23h coût 4 euros par personne adulte. Le visiteur a accès aux mêmes commodités que le campeur à l'exclusion de la piscine et de l'animation. Nous invitons notre aimable clientèle à anticiper l'arrivée tardive de leurs invités ou visiteurs auprès du bureau d'accueil. En dehors des heures d'ouverture du bureau d'accueil aucun bracelet visiteur ne sera délivré.

Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

TAXES : Le camping se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement de taxes ou du taux de TVA. La taxe de séjour est fixée par arrêté municipal, le montant porté sur notre information tarif est toujours celui de l'année précédente.

ANNULATION : Consultez notre garantie annulation.

MÉDIATION : Conformément à l'article L 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation AME Conso dont nous relevons par voie électronique : www.mediationconso-ame.com, ou par voie postale: AME Conso - sise 11, place Dauphine -75001 Paris.

LITIGE : En cas de litige la compétence est déléguée au tribunal de Perpignan. Toute réclamation concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par courrier avec accusé de réception au camping dans les trente jours suivants la fin du séjour.

SITE PLACE SOUS VIDEO-PROTECTION

IMAGE Vous autorisez Le Soleil, ainsi que toute personne désignée par Le Soleil à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Soleil et à exploiter les images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion du Soleil). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

INFORMATIQUE ET LIBERTE Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping, en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier au camping, en indiquant vos nom, prénom et adresse.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

LA GARANTIE ANNULATION

Les frais par suite d'une annulation (acompte versé) peuvent être couverts par la garantie annulation proposée par le Camping Le Soleil correspondant à 3,5% du tarif de l'hébergement en mobil-home ou du forfait emplacement, avec un minimum de 10€ pour les courts séjours.

Toute demande d'annulation devra nous être communiquée par écrit, courrier ou e-mail. Merci de nous prévenir auparavant par téléphone.

Conditions de remboursement sans garantie annulation :

Sans souscription à la « Garantie Annulation » aucun remboursement ne sera consenti

Conditions de remboursement avec la garantie annulation :

Si vous annulez au moins un mois avant la date du début de votre séjour : Remboursement de 100% des arrhes versées quel que soit le motif de l'annulation.

Si vous annulez moins de 1 mois avant votre date d'arrivée : Remboursement de 100% des arrhes versées si l'un des évènements suivants survient (avant votre arrivée et non pendant votre séjour) :

- Maladie grave, accident grave ou décès de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait. De vos ascendants, descendants ou ceux de votre conjoint de droit ou de fait, gendres et belles filles. De vos frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs.
- Complications de grossesse : sur certificat médical.
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres nécessitant impérativement votre présence, par suite d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux, une dégradation immobilière consécutive à un vol ou acte de vandalisme, tempête ou catastrophe naturelle.
- Accident ou vol total de votre véhicule et/ou votre caravane survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour.
- Convocation en vue de l'adoption d'un enfant, en tant que témoin ou juré d'assises, pour une greffe d'organe.
- Licenciement économique De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait.
- Annulation ou modification des dates de congés **par l'employeur.**

En cas d'évènement survenant entre la date de réservation et la date d'entrée en jouissance de la réservation, vous serez remboursé du montant versé (moins le montant de la garantie annulation et les frais de dossier) sur présentation d'un justificatif officiel et à la condition d'en avoir au préalable informé par écrit la réception. Les frais de dossiers ainsi que la garantie annulation restent acquis par le Camping Le Soleil.

Vos obligations en cas d'évènement obligeant à annuler le séjour :

1/ Dès la première manifestation de la maladie ou dès la connaissance de l'évènement entraînant la garantie, vous devez IMPERATIVEMENT aviser dans les 24h la direction du camping.

2/ Fournir par lettre recommandée avec accusé de réception tous les documents nécessaires à votre déclaration, à savoir : Un certificat médical précisant la nature, l'origine ainsi que la gravité de l'accident ou de la maladie. Un bulletin de décès Tout justificatif de l'évènement.

Sans souscription à cette « Garantie Annulation » aucun remboursement ne sera consenti. Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un remboursement. Nous ferons en sorte d'apporter une solution rapide aux problèmes qui peuvent survenir.

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.